

Résolution sur les Philippines – le cas de la sénatrice Leila Magistrado de Lima

2017/2597(RSP) - 16/03/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution les Philippines - le cas de la sénatrice Leila Magistrado de Lima.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Les députés ont demandé la **libération immédiate de la sénatrice De Lima**, militante des droits de l'homme connue pour ses critiques à l'encontre de la campagne antidrogue du président philippin Rodrigo Duterte et membre du parti libéral d'opposition. Arrêtée en février 2017 sur des accusations de délits liés à la drogue, la sénatrice De Lima risque une peine comprise entre 12 ans d'emprisonnement et la réclusion à perpétuité.

Le Parlement a condamné le grand nombre de **meurtres extrajudiciaires** (plus de 7.000) par les forces armées et les milices liées à la campagne antidrogue. Il a demandé aux autorités des Philippines d'enquêter sur ces meurtres et de traduire leurs auteurs en justice.

Tout en condamnant fermement le trafic et la consommation de drogue aux Philippines, les députés ont invité le gouvernement à **donner la priorité à la lutte contre les réseaux de trafiquants** et les barons de la drogue, plutôt qu'à la poursuite des petits consommateurs. Ils ont également invité les autorités des Philippines à mettre un terme aux procédures en cours pour rétablir la peine de mort.

Le Parlement a demandé à l'Union européenne :

- de suivre les procédures menées contre la sénatrice De Lima ;
- de soutenir la mise en place, au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, d'une **enquête internationale indépendante** sur les meurtres illégaux et autres violations des droits par les Philippines dans le contexte de la «guerre contre la drogue» du président Duterte ;
- d'utiliser tous les instruments disponibles pour aider le gouvernement philippin à respecter ses obligations internationales en matière de droits de l'homme.